SAISON 2024/2025

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°8
Réunion du 28 juin 2025 à Caen

Le 28 juin 2025, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Volley (ci-après la « FFvolley »), dont le siège social est sis 2-4 rue des Sarrazins 94000 CRETEIL, se sont réunis à Caen sur convocation du Président par courrier électronique, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

Participaient aux débats en tant que membres à voix délibérative :

- **TANGUY ERIC, Président**
- **PEYTAVIN ANNIE**
- **FLORENT SEBASTIEN**
- **COLLOT ISABELLE**
- **GONCALVES-MARTINS SEBASTIEN**
- **LE THOMAS VIVIANE**
- **VIALA DELPHINE**
- **DE BERNON FRANCOISE**
- **GOUX RICHARD**
- **SIBILLA CHRYSTELE**
- **ANATOLE MARC-OLIVIER**
- **BELARBI CHRISTELLE**
- **SIMON OLIVIER**
- **DUSSUD LAETITIA**
- **DURAND CHRISTOPHE**

Étaient représentés par un membre à voix délibérative :

1. **COZZI MICHEL (représentée par Eric TANGUY)**
2. **GENSON MICHEL (représenté par PEYTAVIN Annie)**
3. **MELI MARIE-ANGE (représentée par FLORENT SEBASTIEN)**
4. **ROSCOUET MARIE (représentée par GONCALVES-MARTINS SEBASTIEN)**
5. **SAGOT ERIC (représenté par DURAND CHRISTOPHE)**
6. **VANDERBEEKEN STEFAN (représenté par BELARBI CHRISTELLE)**

Etaient absents et non représentés :

- **AZEMA JEAN**
- **ARIA ALAIN**
- **BAUER Christina**
- **DRIDI SABRINA**
- **DUFOUR ISABELLE**
- **FOUCHER SABINE**
- **GUERIN FREDERIC**
- **HAMZAOUI EVA**
- **JUAN Stéphane**
- **LOGEAIS JOELLE**
- **MOURADIAN CHRISTINE**
- **PAPIN GUILLAUME**
- **PILLERAULT BENJAMIN**

Conformément à l'article 16 des statuts et en sa qualité de Président de la FFvolley, Éric TANGUY préside la séance. Conformément à l'article 17 du Règlement intérieur, le Secrétaire Général aura la charge de l'établissement du présent procès-verbal.

Date de publication : 10/07/2025

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre requis pour la réunion peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 14 des statuts.

Assiste avec voix consultative conformément à l'article 14 des statuts :

- **LARZUL JEAN-LOUIS – Président du Conseil de Surveillance**

Assistent sur invitation du Président :

- **MABILLE GERARD – Président de la Commission Fédérale Statuts & Règlements**
- **DURAND ANTOINE – Directeur Exécutif**
- **GUIGUET Axelle – Directrice Technique Nationale**

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY (Eric TANGUY)

Eric TANGUY prend la parole et fait un point d'étapes sur les actualités importantes de la FFvolley :

- Accord de VolleyBall World avec L'Equipe pour la Volleyball Nations League Hommes et Femmes jusqu'à la fin de saison internationale 2026, avec sans doute en complément les Championnats du Monde en août/septembre 2026 ; une rencontre avec le Directeur Général de L'Equipe est d'ailleurs programmée la semaine prochaine ;
- 2 Wildcards validés par le Bureau de la LNV :
  - Evreux en SP6
  - Chalon en LBM
- Anniversaire des JOP sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris le 26/07 pour revival des finales des JOP de Beach-Volley (installation d'un terrain central avec une tribune limitée)

2. POLE DTN

Axelle GUIGUET prend la parole, résumé comme suit :

✓ Point d'information :

- PPF encore dans les tiroirs du ministère chargé des Sports
- VNL :
  - Filles : 2 premiers tours plus que satisfaisants ; 1 dernier tour avec objectif 2 victoires pour envisager une qualification en Final 8 ;
  - Garçons : le sélectionneur a beaucoup fait tourner mais il faudrait commencer à engranger pour se qualifier en Final 8
- Beach-Volley : début de saison très satisfaisant
  - Paire hommes : bronze en Challenger Xiamen et argent en Challenger Antalya
  - Paire femmes (Chamerat) : 5ème à Xiamen et bronze à Antalya
  - 4 paires qualifiées aux Europe (quota max) en Allemagne fin juillet/début août
  - Mondiaux en novembre : 2 à 4 paires (qualification au ranking)
- Séminaire Développement :

- Agents de développement Horizons 2028 participants (noyau dur de 30 agents)

Isabelle COLLOT prend la parole, résumé comme suit :

- Silver Nations League en Volley Assis organisée à Caen : objectif maintien
    - Victoire 3-2 contre l'Italie donc maintien quasiment assuré

3. POLE ADMINISTRATION

✓ Approbation et présentation des procès-verbaux :
- Procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 mai 2025 et du Bureau Exécutif du 5 juin 2025

<u>RESOLUTION</u> : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité les procès-verbaux présentés.

✓ Point d'information – Vacance d'un poste d'administratrice au Conseil d'Administration

Antoine DURAND informe les administrateurs qu'une administratrice a été sanctionnée d'une interdiction définitive d'exercer des fonctions de dirigeant, donc de se voir délivrer une « Extension Dirigeant » conformément aux articles 3.1 et 18 du RGD.

En conséquence, un poste au sein du Conseil d'Administration, il sera pourvu dans le cadre d'une élection ad hoc par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire organisée au printemps 2026, après appel à candidatures.

✓ Commission Fédérale Sportive : approbation du nouveau membre M. Enguerran VANDENBOOSSCHE (licence n° 2602658)

<u>RESOLUTION</u> : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité cette nomination.

✓ Contrat de délégation
- Stratégie nationale
- Plan d'actions RSE

Antoine DURAND présente le projet de contrat de délégation à transmettre au ministère chargé des Sports le 30 juin 2025 au plus tard, avec un focus sur deux annexes : la Stratégie nationale et le plan d'actions RSE 2025-2028.

4. POLE SPORTIF

✓ Approbation et présentation des RPE

✓ Approbation et présentation de la composition des championnats et Wildcards

Antoine DURAND informe les administrateurs que la composition des Championnats et les RPE y afférents feront l'objet d'une réunion mardi prochain.

Un Conseil d'Administration en visio sera organisé le 09/07 à 19H00 pour présenter et approuver ces Championnats et RPE.

S'agissant des Wildcards, pour l'entière information du Conseil d'Administration, le Bureau Exécutif a validé la résolution suivante :

***« RESOLUTION :** En tout état de cause, le Bureau Exécutif valide (1 abstention) les candidatures ayant reçu un avis favorable de la CF Sportive, comme suit :*

- ***VB Guignen** – Wild Card pour la **N3F**.*
- ***Agglo Sud VB 76** – Wild Card pour la **N3F**.*
- ***AS Haineville** –Wild Cards pour la **N3M et la N3F**.*
- ***US Bouguenais** – Wild Card pour la **N3M »**.*

En outre, le Bureau Exécutif valide (1 abstention, 1 contre) la candidature ayant reçu un avis défavorable de la CF Sportive pour la N3M, comme suit :

- ***JS Coulaines** - Wild Card pour la **N3M***

Cette résolution sera transmise à la CF Sportive en vue de sa réunion de composition des poules de championnats nationaux le mardi 1er juillet 2025 ».

5. POLE FINANCES (Christian ALBE/Annie PEYTAVIN)

✓ Point de situation

Annie PEYTAVIN informe les administrateurs d'une trésorerie sous tension avec les engagements des clubs tardifs et une erreur faite dans le calcul de la péréquation.

Eric TANGUY précise que la signature des contrats de partenariat pour l'olympiade devrait nous donner de l'air et nous permettre d'avoir de la visibilité sur l'avenir.

6. POINTS DIVERS

✓ Point sur les évènements de l'été :

- Remise de la légion d'honneur aux championnats olympiques 2024 à l'Élysée le 7 juillet 2025
- Matchs de l'équipe de France masculine à Poitiers le 11 juillet 2025 et Cannes le 20 août 2025
- Championnat de France de Beach-Volley du 16 au 20 juillet 2025 à Saint-Laurent-du-Var
- Terrains de Beach-Volley sur le Parvis de l'Hôtel de Ville à partir du 12 juillet 2025 dans le cadre de Paris Plages, avec le Volley Ball Festival le 26 juillet 2025
- Anniversaire des Jeux Olympiques de Paris 2024 : https://cnosf.franceolympique.com/le-cnosf-devoile-le-dispositif-de-celebration-du-1er-anniversaire-des-jeux-de-paris-2024

✓ Mise en place de délégués/référents fédéraux sur les finales de compétitions nationales de jeunes et dissolution corollaire de la CFDOrganisations

Éric Tanguy présente sa demande de refonte du poste de délégué fédéral, qui s'inspire du fonctionnement de la CEV sur poste équivalent.

Le rôle du délégué fédéral sera d'être représentant de la fédération (remise de trophée, prises de parole etc).

Sera le point d'entrée prioritaire à la fédération pour tout organisateur de compétitions fédérales, et le délégué si nécessaire couvrira le rôle de référent sportif. Les "candidats" seront présentés au bureau exécutif qui validera les propositions faites par Delphine Viala SGA qui est en charge de ce dossier, puis le BE validera également les affectations aux organisations fédérales.

Delphine Viala travaillera avec la CFA et la CFS sur le rôle et la répartition des tâches de chacun.

Les élus du BE et CA sont encouragés à se présenter, à entrer en contact avec la SGA si ce rôle les intéresse.

De fait la CFDO est dissoute.

✓ Point Développement (GONCALVES-MARTINS Sébastien)

Sébastien GONCALVES-MARTINS fait un point sur l'actualité du pôle Développement :

- Evolution du nombre d'évènements OUTDOOR déclarés dans le cadre du dispositif « LE VOLLEY OUTDOOR C'EST IN MY CLUB 2.0 » et du nombre d'organisateurs :

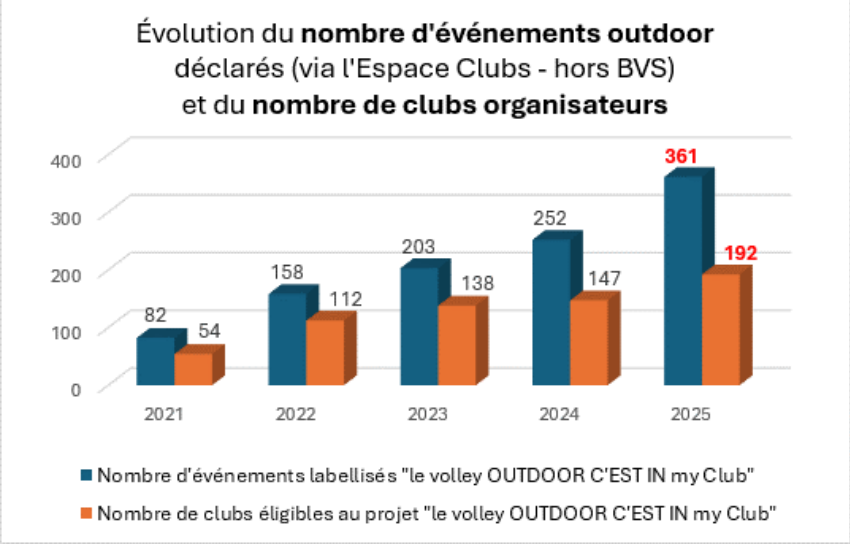

- Débats sur les travaux du GT RECONQUETE DES LICENCIES et notamment sur la proposition principale d'attractivité des tarifs de la licence Compet'Lib sur 3 ans :

1)Tarifs attractifs sur 3 ans (licence compet'lib)

Année	Actuellement			Proposition		
	Affiliation	Licences	Ballons	Affiliation	Licences	Ballons
1	19€	50 licences à 1€	10	19€	15 licences à 1€ et -50% à partir de la 16ème #	10
2	37€	0	5	19€	10 licences à 1€ et -50% à partir de la 11ème #	5
3	37€	0	0	37€	5 licences à 1€ et -50% à partir de la 6ème #	0

- ✓ Point Application de la *« Prise en charge fédérale de l'hébergement et de la restauration des délégations participantes à une phase finale = FRAIS DE JOURNEE (X) membres inscrits des délégations (X) nombre de journées de compétitions de la phase finale »*

Dans un objectif de simplification de la gestion administrative de l'application de cette prise en charge fédérale, il est décidé de verser cette prise en charge, non plus sur présentation de justificatifs de frais mais sur la base du forfait prévu à la ligne F01 du MONTANT DES FRAIS DE JOURNEE PRIS EN CHARGE, comme suit :

- 53 € par membre inscrit des délégations par journée de compétition de la phase finale pour la saison 2024/2025
- 55 € par membre inscrit des délégations par journée de compétition de la phase finale pour la saison 2025/2026

Il sera procédé à la régularisation auprès des organisateurs concernés pour la saison 2024/2025 dans les meilleurs délais.

****

La séance est levée à 12 heures 00 le 2 juillet 2025.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley.

Le Président
Éric TANGUY

Le Secrétaire général
Sébastien FLORENT